

MAGASINS : LES HORS-LA-LOI DU DIMANCHE

LEXIQUE

Une zone de non-droit

« Ce parking saturé est une zone de non-droit. »

C'est une zone où la loi n'est pas respectée, où, d'une certaine façon, il n'y a plus de loi.

La fermeture dominicale

« La Cour d'appel de Versailles a ordonné la fermeture dominicale des 64 boutiques d'Usines Center. »

La **fermeture dominicale**, c'est la fermeture le dimanche. On parle également de repos **dominical**.

Avoir un impact sur

« Une fermeture dominicale aurait **un impact catastrophique** sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés. »

Fermer les magasins d'Usines Center le dimanche aurait des conséquences graves pour les personnes qui y travaillent.

Être indexé sur

« J'ai un salaire qui est **indexé sur** le chiffre d'affaires. »

Le salaire de cette personne est calculé en fonction du chiffre d'affaires. Si le chiffre d'affaires augmente, alors son salaire augmentera ; en revanche, si le chiffre d'affaires baisse, son salaire diminuera.

Une concurrence déloyale

« Ils nous attaquent pour, selon eux, une **concurrence déloyale**, et pour ce faire, ils s'appuient sur le fait que le repos devrait être donné le dimanche. »

Deux magasins qui vendent le même type de produits mais qui ont des propriétaires différents sont *concurrents*. On parle de **concurrence déloyale** lorsque l'un de ces magasins essaie d'attirer les clients d'une façon qui n'est pas honnête vis-à-vis de l'autre.

CULTURE/SOCIÉTÉ

Créteil-Soleil, Usines Center et Parly 2 sont trois grands centres commerciaux situés en région parisienne.

Travailler le dimanche

En France, un salarié ne peut pas travailler plus de 6 jours par semaine : au moins un jour de repos doit lui être accordé chaque semaine et ce jour est, en principe, le dimanche; on parle de repos dominical. Il existe cependant plusieurs dérogations, c'est-à-dire des autorisations spéciales, qui permettent d'organiser le travail ce jour-là. L'ouverture le dimanche d'un commerce qui emploie des salariés est donc possible uniquement sur dérogation. La loi Macron d'août 2015 a élargi les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche dans les zones où cela crée de l'activité mais les salariés doivent être volontaires : on ne peut pas imposer à un salarié de travailler le dimanche.

Pour en savoir plus : www.travail.gouv.fr

Un village gaulois

« Un centre aux allures de **village gaulois**... »

Cette expression vient de la célèbre BD d'Astérix et Obélix : un **village gaulois** est un groupe de personnes qui résistent à une forte pression extérieure, comme le village d'Astérix et Obélix qui est le dernier village à résister contre les Romains.